

Conseil Municipal du 12 Mars 2020 à 19 H 30

Compte rendu

Présents : E. BAHY, R. BAZIN, M. BEAUFREZ, A. FESSLER, L. GOTTI, H. GRISEY (arrivé 19h45), JP GRUEBER, M. HAMELIN, N. IRENEE, M. KROMER, M.A. MANIER, J.PETITJEAN, C. PHILIPPON.

Excusés : H. GRISEY procuration à J. PETITJEAN (jusqu'à 19h45), A. ISBLED procuration à M. HAMELIN.

Délibération n°13/2020

1 Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Michel KROMER est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Délibération n°14/2020

2 Approbation du procès-verbal de la séance précédente : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 24 janvier 2020.

19h45 Arrivée de Monsieur Hervé GRISEY

3. Finances

Délibération n°15/2020

3.1 Travaux cimetièrre Entreprise Girot et Fils : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le paiement de la facture de l'entreprise Girot et Fils pour un montant de 3 936 € TTC. Cette facture sera réglée en section d'investissement (article 2116).

Monsieur le Maire rappelle aux élus que l'entreprise Girot et Fils a réalisé des travaux au cimetière communal : création d'une allée comprenant la mise en place d'un mur en L permettant la création de 14 tombes.

3.2. Approbation et vote du compte Administratif :

Délibération n°16/2020

Section Fonctionnement :

• Dépenses :	789 631, 91 €
• Recettes :	<u>1 132 833, 59 €</u>
• Résultat 2019 :	343 201, 68 €
• Résultat reporté 2018 :	1 307 646, 82 €
• Résultat de clôture 2019 :	1 650 848, 50 €

Section d'Investissement :

• Dépenses :	537 431, 19 €
• Recettes :	<u>1 662 166, 36 €</u>
• Résultat 2019 :	1 124 735, 17 €
• Déficit reporté 2018 :	-337 175, 44 €
• Résultat de clôture 2019 :	787 559, 73 € (excédent)

Le bilan des comptes au 31 décembre 2019 fait ressortir un excédent cumulé global de 2 438 408, 23 €.

Le Maire étant sorti de la salle du conseil, les conseillers municipaux ont approuvé et voté le compte administratif à l'unanimité sous la présidence du doyen Monsieur Michel KROMER.

Délibération n°17/2020

3.3. Approbation et vote du compte de gestion : Monsieur le Maire présente le compte de gestion de l'exercice 2019 établi par le comptable assignataire du Trésor Public. Il précise que celui-ci est identique au compte administratif 2019 établi par la commune. Il est

procédé à l'approbation et au vote du compte de gestion par le conseil municipal à l'unanimité.

Monsieur Alain FESSLER souligne que les finances ont bien été gérées au cours de ce mandat. Il remercie Monsieur le Maire pour ses bons résultats financiers, le Conseil Municipal et le Maire ont fait « du bon travail ».

Monsieur le Maire remercie également les élus car tous les comptes administratifs ont toujours été votés par tout le Conseil Municipal.

3.4 Affectation du résultat :

Après avoir pris connaissance des résultats du Compte Administratif 2019, identiques à ceux du compte de gestion 2019, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat comme suit :

Délibération n°18/2020

Section fonctionnement

A. Dépenses de fonctionnement 2019	789 631, 91 €
B. Recettes de fonctionnement 2019	1 132 833, 59 €
C. Résultat de fonctionnement 2019	343 201, 68 €
(A-B=C)	
Excédent fonctionnement 2018	1 307 648, 82 €
Résultat global fonctionnement 2019	1 650 848, 50 €

Section investissement

A. Dépenses investissement 2019	537 431, 19 €
B. Recettes investissement 2019	1 662 166, 36 €
C. Résultat investissement 2019	1 124 735, 17 €
(A-B=C)	
Déficit investissement 2018	-337 175, 44 €
Solde d'exécution investis. R/001	787 559, 73 €
à reporter	
RAR 2019 dépenses investis.	-633 975, 23 €
RAR 2019 recettes investis.	124 764, 32 €
Capacité de financement	278 348, 82 €

Affectation des résultats

Excédent fonctionnement 2019 cum.	1 650 848, 50 €
C/1068 excédent fonction. Capitalisé	/ €
R/002 excédent fonction. Cumulé	1 650 848, 50 €
à reporter	

3.5 Transformation du poste de contractuel en stagiaire :

Monsieur le Maire rappelle aux élus la volonté du conseil municipal de transformer le poste d'adjoint administratif de contractuel en stagiaire. Toutefois, cette nomination ne peut pas être faite pendant la période électorale. Le poste est déjà créé et la nomination sera faite par le prochain Conseil Municipal.

4. Informations diverses

4.1 – Plantation d'arbres : Monsieur le Maire précise que les plantations se dérouleront en automne. Un devis a été fait. Il sera laissé à la prochaine municipalité. (5000 € sont prévus au budget pour la plantation de 3 espèces différentes d'arbres). Monsieur le Maire informe les élus qu'un bucheron travaille dans le parc du centre APF pour couper les frênes malades atteints par un champignon qui détruit l'arbre par les racines.

4.2 – l'École de la Forge : remercie la commune pour le financement de leur voyage à Paris et invite tous les élus à un pot le mardi 17 mars à l'école (si le contexte épidémique le permet).

4.3 – Bureau de vote : Monsieur le Maire donne les nouvelles réglementations (modification de l'aménagement du bureau de vote....)

4.4 – Distributions de primevères aux personnes âgées : une seule personne (sans enfant) pourra distribuer les fleurs aux personnes âgées. Un petit mot (réalisé par les enfants du fait de leur absence) sera distribué en même temps.

4.5 – Prise de parole de Monsieur Hervé GRISEY : il souhaite remercier Monsieur le Maire pour les 25 ans passés ensemble (4 mandats) et pour les bons et mauvais moments. Une grosse page se tourne.

Il constate également que les projets de la future municipalité restent dans la continuité du mandat actuel.

4.6 - Prise de parole de Monsieur Jacques PETITJEAN : Il rend hommage au Maire actuel qui a été l'origine des grands projets portés par cette mandature. Il souhaite que le document de fin de mandat soit porté en annexe du compte rendu de ce conseil municipal. Il adresse aux futurs élus, au futur maire une pleine réussite pour l'avenir du village avec une situation financière très favorable.

Il remercie également la presse, Monsieur Jean GONIN, pour ses comptes rendus dans le journal local.

4.7 - Prise de parole de Monsieur Alain FESSLER : « Nous avons vécu de grands moments tous ensemble ». Il remercie ses deux colistiers Madame Marianne BEAUFREZ et Monsieur Nicolas IRENEE de l'avoir accompagné au cours de ce mandat.

Le mandat s'est très bien passé et les projets présentés ont été validés dans une très grande majorité dans un seul souci qui était de « Vivre Ensemble ». Ainsi, Le programme qui sera proposé est de continuer le travail commencé depuis 2015.

4.8 – Monsieur le Maire souligne que le travail va continuer jusqu'au changement de municipalité et qu'il a rencontré, avec Monsieur Alain FESSLER, l'architecte Alain CALMUS. Les derniers plans ont été envoyés aux élus et le permis de construire sera bientôt déposé. Il propose à Monsieur FESSLER de se rencontrer sur ce projet (afin de passer le relais dans la bonne entente et de le mettre au courant des dossiers en cours).

4.9 – Madame Martine HAMELIN précise qu'il a été décidé, lors de l'assemblée générale de la Forge Musée, la création d'une plaque commémorative, au nom de Monsieur Paul WALGER, fondateur du musée. L'inauguration devrait avoir lieu le 19 avril prochain.

4.10 – Annulation du carnaval d'Étueffont pour cause d'épidémie du coronavirus.

4.11 – Invitation par l'Association de la Chasse à un apéritif à la Base de Loisirs le 16 juin prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le Secrétaire de séance,

Michel KROMER



Le Maire,

René BAZIN.



2014-2020

6 ANNÉES À VOTRE SERVICE

Madame, Monsieur,

Vous aurez à élire les 15 et 22 mars un nouveau conseil municipal. Voilà 6 ans en effet que vous nous avez accordé votre confiance pour gérer les affaires communales. Pendant toutes ces années nous avons tenté de mériter cette confiance en déployant les efforts indispensables pour maintenir les succès enregistrés depuis de longues années avant nous et laisser à nos successeurs une situation qui si elle n'est pas parfaite n'en est pas moins extrêmement positive.

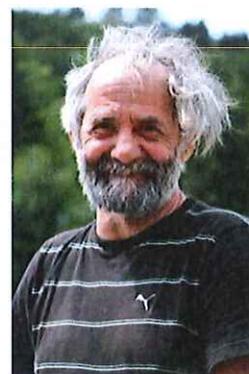
La prochaine équipe pourra ainsi recevoir le témoin dans des conditions très favorables.

Car, cela ne vous a pas échappé, René ne souhaite pas poursuivre le travail qu'il a engagé et personne parmi ses co-listiers ne « repartira » pour un nouveau mandat.

Alors dans ces conditions, pourquoi s'arrêter ?

Les raisons en sont nombreuses et diverses : citons-en quelques-unes

- l'âge : certains parmi nous souhaitent prendre leur « retraite » communale après de longues années consacrées à s'occuper du bien commun après 4 à 5 mandats successifs ;
- les tracasseries de plus en plus nombreuses rencontrées par les Élus locaux dans la gestion quotidienne des affaires communales ;
- les raisons purement personnelles allant de problèmes de santé à des obligations



professionnelles trop prenantes en passant par la volonté de mieux et plus se consacrer à sa famille ;

- la multiplication imposée de différents mandats locaux (et donc des réunions) avec les participations obligées à la gestion intercommunale notamment.
- ...etc

Il y a bien d'autres raisons et probablement que chacun d'entre-nous peut justifier sa décision de manière tout à fait cohérente et pertinente...pour certains, l'envie était encore là mais il faut savoir passer la main. Il n'y a rien de pire qu'un mandat de trop !

Ces précisions étant apportées, il convient donc de dresser le bilan de 6 années de travail ininterrompu, même si nous avons pris un soin tout particulier à vous informer « en temps réel » des mesures prises, de nos efforts, de nos réalisations, de nos difficultés...

Nous ne serons naturellement pas exhaustifs, ce serait fastidieux et ennuyeux mais, il faut mesurer l'ampleur des tâches accomplies. Nous retiendrons simplement les grands chantiers réalisés ou en cours de réalisation sans entrer dans ce qui fait également le quotidien d'un Maire et de son équipe, mais qui est très prenant et chronophage.

Vous pourrez également vous reporter utilement au bulletin municipal N°73 de décembre 2019 qui dresse un bilan bien utile de notre action.

Mais, faire un état des lieux avant de partir, ce n'est pas affirmer que tout est parfait : nous nous étions engagés en 2014 lors de la campagne municipale à mettre en œuvre un certain nombre de projets qui nous semblaient pertinents pour un développement harmonieux du village et des services encore améliorés à la population. Tout n'a pas pu être tenu, car il a fallu sans cesse s'adapter à des situations nouvelles ou à des évolutions imprévues...

- ainsi, la « Maison des Services » que nous souhaitions ardemment a dû être repoussée d'année en année : initialement prévue à l'emplacement du « mille clubs », - avec installation d'une agence postale communale - la réflexion a évolué lorsque « la Communauté de Communes des Vosges du Sud », dans un premier temps, a installé son siège à Giromagny, puis lorsque le site de l'APF est devenu disponible...Il convenait bien sûr d'optimiser les deniers publics ;
- ainsi, il a fallu faire face à la « colère » de certains villageois lors de la venue des migrants, venue imposée par l'État, rappelons-le. Cet épisode malheureux a été surmonté avec bonheur grâce à l'engagement citoyen de quelques conseillers mais aussi d'habitants de notre commune et d'ailleurs ;
- ainsi, il a fallu faire face rapidement à l'écroulement du mur du cimetière communal qui a généré un chantier relativement important à l'échelle d'une commune comme la nôtre ;
- ainsi, il a fallu prendre la « bonne décision » lorsque le centre Thérèse Bonnaymé a été mis en vente : personne n'aurait compris que nous laissions un promoteur s'emparer des 3,5 hectares et des bâtiments que proposait ce site. Les opérations d'achat étant bouclées, il s'imposait d'exploiter immédiatement ce nouvel emplacement et de le valoriser : Monsieur le Maire s'est emparé du dossier et l'a porté avec vigueur et rigueur jusqu'à maintenant. La mise en œuvre, la réalisation du projet qui est quasiment bouclé sur le plan architectural avec toutes les demandes de subventions possibles devront constituer un des axes majeurs de travail de la nouvelle équipe.
- ainsi, il a fallu également décider d'acheter « la maison Sauvageot » et le terrain attenant : cette acquisition n'ouvre-t-elle pas de belles perspectives de développement au centre du village ?
- Ainsi, - et cela n'a pas été le plus difficile – nous avons reçu en legs la propriété Schmidt qui vient étoffer considérablement le patrimoine communal mais qui va obliger les élus à réfléchir à son devenir.

Les exemples choisis sont parmi les plus spectaculaires : ils traduisent bien le souci que nous avons toujours eu d'œuvrer pour le bien commun.

Le patrimoine communal s'est enrichi de manière considérable et surtout donne à la commune des outils de développement importants pour l'avenir et la place en situation très favorable d'autant que les finances communales ont été préservées par l'obtention de subventions, la conclusion d'emprunts à des taux extrêmement faibles et bien sûr nos ressources propres (loyers, panneaux solaires...etc).

Retenons surtout que tout cela – et bien d'autres choses de moindre envergure- a été réalisé sans mettre en péril l'équilibre des finances communales : songez qu'en 2024, l'endettement de la commune sera inférieur à celui que nous avons trouvé à notre arrivée en 2014 lequel était déjà faible pour une commune comme la nôtre !



Notre programme initial n'a pu être réalisé totalement : nous en avons préservé l'esprit et notre engagement n'a jamais failli. Rappelons pour la petite histoire que c'est le projet phare de la liste adverse de l'époque qui a été réalisé dès notre arrivée à la Mairie.

Nous ne pouvons pas faire preuve de plus d'ouverture d'esprit !

C'était une équipe ambitieuse qui se présentait à vos suffrages en 2014, ***c'est une équipe fière du travail accompli et des résultats obtenus qui vous quitte.*** Nous tenons, dans ce contexte à rendre hommage à René Bazin qui s'arrête après de très longues années au service du village et de ses habitants : malgré les difficultés de toute nature, malgré quelques défaillances dues à une santé chancelante parfois, il a géré avec intelligence et bon sens les affaires communales. Il laisse à la future équipe et à son futur Maire une commune bien vivante et dynamique en situation de répondre aux défis de notre époque.

Être maire d'une commune comme Étueffont, c'est être disponible jour et nuit, c'est travailler quasiment à plein temps et c'est faire preuve obligatoirement de très bonnes capacités et de compétences au-dessus de la moyenne. René a prouvé pendant 6 ans qu'il correspondait à ce profil-type.

Si nous laissons à nos successeurs une situation favorable, il ne faut pas non plus passer sous silence la richesse de l'héritage à notre arrivée : il fallait se montrer digne de nos prédécesseurs, il faudra que les futurs élus le soient également de nous tout en se souvenant à qui la paternité de certains projets revient !

Merci René.

BAHY Élisabeth, GOTTI Laurent, GRISEY Hervé, GRUEBER Jean-Paul, HAMELIN Martine, ISBLED Annie, KROMER Michel, MANIER Marie-Ange, PETITJEAN Jacques, PHILIPPON Chantal.
René BAZIN.



Les Personnels et le fonctionnement de la Mairie

Être bien secondé est, pour un Maire d'une commune de la taille de la nôtre, primordial. Il en va de l'efficacité des Élus lorsqu'une action est lancée, il en va également de la satisfaction des Administrés lorsqu'on se trouve en face de personnes compétentes et accueillantes.

De ce point de vue, il faut souligner que la commune possède une équipe de personnels administratifs et techniques de grande qualité, ce que tous les Élus ont pu apprécier et ce que le public reçu en mairie aura noté.

Mais même la vie d'une municipalité n'est pas sans embûche : la défaillance du secrétaire général en cours de mandat (qui a conduit à son éviction puis à sa révocation) aura généré des tensions et donc des difficultés au sein des équipes techniques et administratives. La gestion de ce cas particulier a accaparé d'une manière excessive l'énergie du Conseiller délégué chargé des personnels et a perturbé le bon fonctionnement de la mairie pendant quelques mois. Le Maire n'a pu ainsi avoir le soutien technique de tous les instants dont il avait besoin pour finaliser ses projets.

Le problème est maintenant en passe d'être réglé au tribunal administratif.

Du côté des personnels techniques, le départ en retraite d'une personne et la longue maladie d'un autre causent naturellement quelques difficultés, mais il n'y a rien là que de très normal. Il reste à souhaiter une bonne retraite à l'un et bon rétablissement au second. Nos pensées les accompagnent tous les deux ! La relève est assurée avec l'embauche d'un Jeune très motivé.

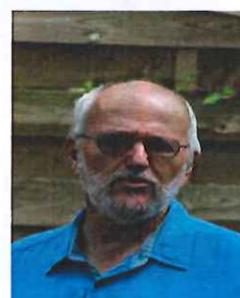
Au plan matériel, la Mairie de longue date a toujours été bien pourvue et l'est toujours.

Il reste pourtant à créer des espaces supplémentaires et à en permettre l'accès aux personnes handicapées. Le déménagement de l'école primaire sur le site de l'APF va permettre de bénéficier de locaux mieux adaptés et situés en rez-de-chaussée permettant en outre l'implantation d'une agence postale communale à l'aune de la disparition du bureau de poste.

Les services à la population

Ce domaine a été l'une de nos préoccupations premières : il s'agissait là de poursuivre le travail entamé il y a de longues années voire de l'amplifier si cela s'avérait nécessaire.

- En tout premier lieu il convenait de faire vivre cet outil qu'est le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**. Alimenté par le budget de la commune, il a permis de venir en aide régulièrement à toutes celles et tous ceux qui traversent des moments difficiles de la vie. On peut ici affirmer qu'il a pleinement rempli son œuvre en aidant un grand



nombre de personnes sur le plan financier notamment.

- Mentionnons ensuite, la présence dans notre village **d'un pôle médical** qui a généré la présence de 2 médecins, mais aussi d'une kinésithérapeute, d'une psychologue, d'un ostéopathe, de plusieurs infirmières ainsi que l'implantation d'une pharmacie. Trouver un panel aussi riche et complet de personnels de soins est très rare dans un village de 1500 habitants à l'heure où la France entière déplore la présence de déserts médicaux de plus en plus nombreux... Tout cela ne date pas d'aujourd'hui, il faut le souligner, mais maintenir ces services est un défi quotidien. Ainsi le développement du site de l'APF permettra l'installation d'un kinésithérapeute supplémentaire !
- Notons également le principe retenu d'offrir aux Jeunes de la Commune **des jobs d'été** : nombreux sont ceux qui ont pu en profiter. L'ouverture de **postes de service civique** a permis d'affecter plusieurs Jeunes sur différentes missions.
- Retenons également le soutien indéfectible aux projets éducatifs scolaires (projet Hip Hop, voyages à Paris,...) et aux échanges linguistiques.
- Enfin, la mise sur pied **d'un atelier informatique** pour les moins Jeunes, animé par un élu et des bénévoles volontaires a reçu un accueil enthousiaste qui ne se dément pas au fil des années !
- Dans cette rubrique, **nous ajouterons les outils d'information** de la population que nous avons revisités de fond en comble : **un journal municipal modernisé** de 40 pages et plus permet à chacun d'entre nous d'être informé de ce qui se passe dans notre village. La mise en place d'une signalétique des commerces et lieux spécifiques mais également de supports magnétiques aux entrées du village permettant d'annoncer les manifestations. **Un nouveau site internet totalement refondé** qui peut être consulté sur son ordinateur mais aussi sur son smartphone répond à toutes les questions que nous nous posons jour après jour pour effectuer une démarche par exemple.



L'esprit citoyen, le bien vivre ensemble, les associations

Créer ou maintenir des formes de solidarité villageoise passe par des stratégies bien réfléchies et indispensables.

À notre arrivée en 2014, ces politiques étaient en usage depuis des années déjà : il restait à les faire vivre, ou à les amplifier si possible. C'est ce à quoi nous nous sommes attelés immédiatement.

- Ainsi, **la journée citoyenne** a été maintenue dans sa forme et la participation à cette journée n'a cessé de s'amplifier pendant les 6 dernières années : la partie travail du matin suivie d'un « casse-croûte » convivial contribue à vivifier les liens entre habitants et à conforter leur relation aux Élus.
- Ainsi, l'existence **du Conseil municipal enfants** et son animation par des Élu(e)s et de simples citoyens constitue un vivier formidable pour construire l'avenir de notre commune et entraîner les Adultes à s'engager à l'instar des enfants ; saluons ce travail de l'ombre de l'équipe d'adultes qui a encadré ce Conseil en herbe et saluons sa participation active à nombre de manifestations (cérémonies au Monument aux Morts, visite des personnes âgées, interventions aux « vœux du Maire »



- Ainsi, toutes les activités mises en œuvre pour manifester notre soutien à nos Anciens et aider certains à combattre leur solitude. **Les Colis de Noël, la sortie des Aînés** tellement appréciée que nous avons battu en 2019 tous les records de participation (plus de 90 personnes), **les fleurs offertes** au printemps aux personnes de plus de 80 ans... .
- Ainsi, l'organisation durant ce mandat de **deux manifestations commémoratives d'envergure**, la célébration des 70 ans de la libération d'Étueffont et celle rappelant le centenaire de l'Armistice mettant fin à la guerre de 1914-1918. N'oublions pas l'engagement fort **des Anciens combattants** lors de ces deux occasions.



Grâce à cet engagement des Élus mais aussi des citoyens d'Étueffont s'est peu à peu créé un esprit de solidarité et de participation qu'il faudra absolument maintenir. Les liens entre villageois sont forts et bien réels ; ils ont eu également pour effet de réserver un accueil chaleureux et constructif aux « Réfugiés » installés par l'État dans notre village malgré les « réserves » de quelques-uns.

L'élan de solidarité a même été souligné dans un chapitre dédié du livre intitulé « La dérive des continents » paru en Mars 2017.

Mais la création du lien social et amical au sein de notre village est également l'œuvre des **Associations**.

Depuis des décennies **les associations sont dynamiques** et contribuent grandement au bien vivre ensemble : il nous a semblé très vite dès 2014 que la Mairie pouvait contribuer à un essor supplémentaire du dynamisme associatif :

- Ainsi le **maintien voire l'augmentation des subventions** allouées aux associations du village.
- Ainsi **la création dès 2015 d'un « Comité des Fêtes »** chargé de créer des événements d'envergure et de générer de la cohérence parmi le monde associatif. Les résultats ont dépassé nos espérances et de nombreuses manifestations ont été prolongées ou créées : la brocante, le feu de la St Jean, le loto, la fête de la musique... .
- Ainsi la création **de l'association du pressoir** à laquelle la municipalité a délégué la gestion et l'animation du local créé et équipé par nos soins. Cette politique avait, il faut le préciser, été initiée par nos prédécesseurs. Désormais le « pressoir d'Étueffont » est connu et apprécié très au-delà de notre village.
- Ainsi le soutien **aux Chasseurs et aux Pêcheurs** pour s'adonner à leur passe-temps favori en leur créant des conditions optimales : construction de locaux dédiés à la base de loisirs.
- Ainsi la réalisation de travaux d'envergure à la Forge-Musée telle que la réfection de la toiture.



Cet ensemble de mesures et cette volonté de s'engager et de soutenir les forces vives de notre village sont gourmands en temps en argent et en investissement personnel : personne ne le regrettera tant les satisfactions sont nombreuses !

L'environnement et l'embellissement du cadre de vie

Affirmer qu'une municipalité doive s'occuper de la préservation de l'environnement revient à enfoncer une porte ouverte... Le dérèglement climatique actuel avec la montée des températures oblige tous les Responsables de quelque niveau que ce soit – mais aussi chacun d'entre nous- à agir.

Des mesures ont été prises et des actions ont été menées par des personnes mobilisées, pour apporter notre contribution à ce vaste problème : chaque pierre apportée à l'édifice est importante aussi petite

soit-elle !

- La création et la préservation **de vergers communaux** lancées sous la précédente municipalité ont été poursuivies.
- L'équipement complet **du pressoir** a été la suite logique de la présence de ces vergers tout comme l'installation de ruches.
- La plantation sous l'égide du Conseil Départemental d'une parcelle **en essences nouvelles** dans notre région anticipe (peut-être) le réchauffement climatique et peut aider à préparer l'avenir.
- L'équipement **en bornes électriques** pour recharger nos voitures constitue un pas en avant pour contribuer à assainir l'atmosphère.
- Chercher en liaison avec le « Val Fleuri » **des plantes moins gourmandes** en eau est essentiel.
- Lutter contre les plantes invasives et favoriser les cultures locales et la végétation endémique est une priorité qui ne nous a pas échappé. De nombreuses actions ont été menées qui ont mobilisé de nombreux volontaires, preuve s'il en est besoin d'une prise de conscience aiguë du défi auquel nous sommes confronté.
- La préservation de certains espaces en forêt sans exploitation et sans entretien afin de préserver le développement d'espèces et la biodiversité.



Cet engagement s'il est de plus en plus indispensable, citoyen et responsable ne doit pas également cacher un autre défi, celui d'embellir **notre cadre de vie**.

Notre village s'est beaucoup transformé au cours des dernières décennies et le Val Fleury a été dans le domaine **du fleurissement** le « bras armé » de la Commune. Le résultat est là, magnifique dans cette abondance fleurie qui profite à tous les Villageois et nous fait chaque année décrocher un prix au concours des villages les plus et mieux fleuris.

La création de **sentiers piétonniers pédagogiques** permet aux villageois mais aussi aux touristes de découvrir notre beau village et de le faire mieux connaître.

Le patrimoine communal

Entretenir et enrichir le patrimoine communal doit être une préoccupation majeure de tout conseil municipal. C'est ce que nous nous sommes efforcés de faire pendant ces cinq années. Ce patrimoine a des fonctions variées : accueil au public, circulation, éducation, sécurité... Les prises de décisions doivent être pensées en fonction des finances et des besoins de la commune. Le côté financier est important car le budget communal est grandement tributaire des subventions.



Nous allons rapidement dérouler ci-après les réalisations et acquisitions à retenir lors de cette mandature :

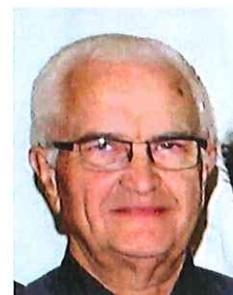
1. les réalisations :

Durant ces dernières années, les deux réalisations les plus importantes ont été sans conteste la rénovation du **quartier de l'école maternelle** et la réalisation des trottoirs de la **rue des Bois**

Sarclés.

Parmi les autres réalisations plus modestes certes mais nécessaires on retiendra :

- la réfection des murs de la rivière,
- la reconstruction du mur du cimetière,
- la rénovation du Crédit Mutuel



- la rénovation de l'ex ONCFS, (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage)
- la réalisation de quais PMR (personnes à mobilité réduite)
- Écoles :
 - accessibilité aux personnes à mobilité réduite,
 - nouveau revêtement dans la cour,
 - peinture d'une fresque sur le mur de l'École de la Forge
- entretien de la Base de loisirs
- construction du chalet pour les chasseurs (Base de loisirs)
- extension du chalet du Comité des Fêtes
- ... etc



2. les acquisitions :

- la **propriété « Sauvageot »** (maison + terrains)
- l'ensemble **du site « Thérèse Bonnaymé »** (3,5 ha + bâtiments) avec un montage financier original avec l'EPF (Établissement Public Foncier) et le concours de la CCVS permettant d'étaler les paiements.
- la maison **« Schmidt »** (legs)
- quelques **parcelles de forêt** (Montanjus)

Il est évident qu'on ne peut que se réjouir de constater l'augmentation substantielle de notre capital « patrimoine ». La commune s'est considérablement enrichie et a significativement changé les périmètres de ses possessions : des atouts supplémentaires pour l'avenir de notre village qui vont permettre de faire évoluer qualitativement l'offre de services à la population.

Rappelons le **projet quasiment finalisé** d'installation de **l'école de la Forge** sur le site de l'APF dans des locaux rénovés et spacieux, la création sur le même site de **logements pour nos Aînés**, l'installation de nouveaux **logements sociaux**, et l'ouverture sur le site de cabinets pouvant accueillir dans d'excellentes conditions **2 kinésithérapeutes et 1 ostéopathe**. (transferts).

Rappelons également le projet de créer une liaison douce -piste cyclable, sentier piétonnier- entre la Mairie actuelle et la future école primaire au centre APF.

Ce projet **initié et mené de main de maître par René Bazin** aura des prolongements ultérieurs lorsque l'ensemble des bâtiments sera investi. Aujourd'hui, ce sont 50% des bâtiments existants qui constituent le projet.

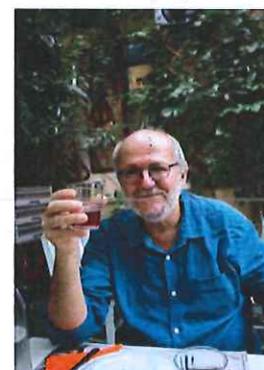
Les Activités intercommunales et syndicales

L'activité de conseiller municipal ne se borne pas à la gestion courante et la participation exclusive aux réunions mensuelles du conseil pour approuver ou discuter les décisions prises ou à prendre. Il faut aussi participer à un nombre incalculable de commissions communales ou extra-communales. Certains se retrouvent nommés en fonction de leurs compétences spécifiques dans des organismes extérieurs en prolongement des actions municipales au service d'une intercommunalité ou d'un syndicat, mais toujours au service de tous et donc des taffions.

Chantal Philippon et Hervé Grisey ont été durant tout le mandat particulièrement sollicités par leurs engagements à la CCVS (Communauté de Communes des Vosges du Sud) ou dans différents syndicats.

Hervé Grisey

Au syndicat des eaux, l'implication des élus d'ETUEFFONT auprès du président a permis de trouver des solutions techniques et des financements pour la rénovation des dispositifs de captage des siphons de Malvaux; optimiser la gestion des débits en situation estivale avec création et implantation d'un forage profond garantissant l'approvisionnement même avec une nappe très basse, tout en améliorant le rendement des réseaux avec



changements de conduites et réhabilitations d'ouvrages (ce sont 20% d'eau non perdues qui sont concernées et donc des non-dépenses importantes et une préservation des ressources). Cela n'est possible que si les conseillers délégués participent à de multiples réunions avec l'agence de l'eau, le département, la DDT, (Direction Départementale des Territoires) l'ARS, (Agence Régionale de Santé) OFB, (Office Français de la Biodiversité) la région, le parc des Ballons, le Comité de massif, l'EPTB (Établissement Public Territorial de Bassin) Saône Doubs, la CLE, (Commission Locale de l'Eau) le SAGE, (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) GBCA (Grand Belfort Communauté d'Agglomération) et autres EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale)

Au-delà des frontières, des actions de coopérations décentralisées portant sur l'eau potable et l'assainissement au Burkina Faso mais également Liban, ont pu être sur les déchets au activées.

Au SMICTOM, communale au environnemental d'Étueffont a en sorte que ce réglementaire, jusqu'en 2031, en 2023. Cela aura conséquence une SMICTOM de suivis et analyses



l'action service du suivi de la décharge contribué à faire suivi initialement prévu puisse s'achever comme économie pour le 35.000€ par an de avec de surcroît en

2023 le déblocage d'une somme de 380.000€ correspondant à une caution réglementaire permettant de traiter une éventuelle pollution pendant la période de suivi. Les travaux sur le SMICTOM sont un exemple inédit de remédiation et réhabilitation de décharge. Sur ce site de très nombreuses publications scientifiques internationales et thèses y ont été effectuées, tout comme des expériences sur le traitement invasif de la renouée du japon...il suffit de se rendre sur le site internet du SMICTOM (www.sictom-etueffont.fr publications/ documents scientifiques) pour s'en persuader. En complément de ces actions la participation au SERTRID a permis de limiter les augmentations de coût liés à l'incinération des déchets et à l'amélioration de la collecte des recyclables.

À la CCVS, l'élaboration du PADD du PLUI a été très chronophage et de très nombreuses réunions ont été programmées avec prise en charge de l'animation de réunions thématiques sur l'eau, les transports et déplacements, les circuits courts, les déplacements doux, l'activité économique... Il y a encore du travail à faire sur ce dossier.

Les prérogatives intercommunales liées aux missions de conseiller délégué à la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) ont permis de conduire des actions avec le département dans l'élaboration du suivi et la mise en place d'une convention pour la gestion des bassins écreteurs de crues, mais également la rétrocession de terrains.

L'activité ne se bornant pas au ban communal, des études ont été lancées sur le remodelage de certains cours d'eau (La Sciotte, le Rhône, La Saint Nicolas), avec en complément un appui technique au service des administrés ou collectivités confrontés à des questions de sécheresse ou érosion de berges. Un volet communication sur ces préoccupations environnementales d'actualité a généré la programmation de visites à thèmes sur le terrain mais également l'organisation d'un cycle de conférences (les rivières, le climat, le feu, les panneaux photovoltaïques, les ressources en eau, les mines...). Une quinzaine de conférences a été programmée durant ce mandat et pour que l'élan perdure, un cycle sera prévu après les élections, toujours à Etueffont favorisant ainsi le rayonnement culturel de notre village.

Au sein de la CCVS l'action a porté également sur les déchets et il a fallu faire face et tout faire pour limiter la hausse inéluctable du coût des ordures ménagères en préservant les familles...et en

privilégiant le report des charges sur les gros consommateurs.

Nous avons également œuvré pour que l'ancienne usine du tissage Zeller qui appartenait à la famille Winninger soit enfin rachetée par la CCVS pour en faire à terme une zone d'activités artisanales. Nous avons également participé à la décision sur l'installation du siège de la CCVS à Étueffont avec suppression de celui de Giromagny pour y créer un pôle médical. Ces actions ont bien évidemment un impact positif sur le positionnement d'Étueffont au sein de la CCVS, les finances publiques et permet de faire des économies d'échelle. C'est également par notre action, au côté du président de la CCVS, que le centre APF a pu être racheté par l'EPF (Etablissement Public Foncier), puisque par cascade il fallait d'abord que la CCVS adhère à l'EPF pour que la commune puisse se porter acquéreur sans contracter un emprunt.



Chantal PHILIPPON

Communauté des Vosges du Sud

Au début du mandat, dans le cadre de la Communauté de Communes du Pays sous Vosgien, j'ai été élue vice-présidente, en charge de la Petite Enfance, des Familles, des Aînés, des Services Scolaire et Périscolaire (enfance et adolescence).

Puis lors de la fusion des 2 Communautés de Communes en CCVS, et vu l'élargissement du territoire, ces compétences ont été divisées en deux :

- D'un côté Petite enfance, Familles et Aînés, compétence assurée par les 2 anciennes Communautés de Communes (vice-présidente Marie-Françoise Bony)
- De l'autre, Services Scolaire et Périscolaire, compétences n'étant assurées à la base uniquement sur le territoire de la CCPSV, pour lesquelles j'ai présenté ma candidature et qui a reçu l'aval du Conseil Communautaire.



Pendant un certain temps, l'assiette des compétences que j'avais en responsabilité a continué à couvrir le secteur de l'ancienne CCPSV. Parallèlement, nous avons préparé le travail en prévision de la non restitution desdites compétences aux communes de notre ancienne Communauté de Communes.

Pour mémoire, c'est ce qui est devenu réalité pour les communes de l'ancienne Communauté Tilleul Bourbeuse lors de la fusion avec le Grand Belfort : chaque commune a dû reprendre la gestion des Ecoles et des Services Périscolaires.

Afin d'éviter la même problématique, nous avons constitué des groupes de réflexion informels

regroupant des élus et des personnels de chaque secteur scolaire et périscolaire de la Communauté de Communes, les services communautaires et moi-même.

Ces réunions ont permis de faire l'inventaire du contenu des compétences, de faire le lien avec la DDCSPP concernant les agréments des Accueils de Loisirs et Espace Jeunes (Projet Educatif de Territoire, Personnels Encadrants et de Service), qui ont pour conséquence des financements de la CAF), d'expliquer le fonctionnement du Service Scolaire et périscolaire, le lien avec les Equipes Enseignantes, et les Personnels, et, enfin de faire le point sur les coûts budgétaires des Ecoles et des Accueils de Loisirs (Accueils Périscolaires et Restauration).

Ces réunions, ont également permis de mieux nous connaître et de répondre aux questionnements/inquiétudes des élus et techniciens de l'ex CCHS en vue de la prise de compétence globale par la CCVS. Ce travail de co-construction a été mené grâce à une relation de proximité avec les différents acteurs sur le terrain : élus, équipes enseignantes, personnels – Agents Territoriaux des Ecoles Maternelles, Personnels de Service et d'Entretien, animateurs- Parents d'élèves. La présence sur le terrain, la communication, et l'information étant les leviers principaux pour une bonne approche de ces sujets.



Depuis le 1^{er} janvier 2019, le vote du Conseil

Communautaire a permis l'exercice des deux compétences sur l'ensemble du territoire de la CCVS.

A partir de ce moment, un Comité scolaire et un Comité Périscolaire officiels ont été créés. Ils sont composés à minima d'un élu des Communes de la Communauté de Communes (seules 4 communes n'ont pas désigné de délégué) et des services de la CCVS.

1. En premier lieu, ces 2 instances réfléchissent :

- Aux multiples problématiques en lien avec la **vie scolaire** (19 écoles, 49 classes, + de 1100 élèves, 6 circuits de bus) : harmonisation du fonctionnement et les différentes missions qui y sont attachées (financements CCVS –achat et entretien de mobilier et fournitures-, personnels au service des écoles –agents d'entretien, accompagnateurs de bus, agents territoriaux des écoles maternelles-, participation aux conseils d'écoles, dérogations avec établissement de principes pour leur traitement et carte scolaire, Service Minimum d'Accueil, transport scolaire-nouveau marché, harmonisation des règlements-, contrat local d'accompagnement à la scolarité).
- Au fonctionnement des **Accueils de Loisirs péri et extra scolaires** -9 lieux d'exercice-différents locaux, dont le Centre socioculturel pour Giromagny ayant un statut différent puisqu'associatif, fonctionnement, vie quotidienne, marché de restauration, problématique d'encadrement, et donc de personnels. Les **Espaces Jeunes** sont également portés l'un, par la CCVS, l'autre par le Centre Socioculturel de la Haute Savoieuse. Ces accueils demandent un travail important d'harmonisation, de communication et de connaissance mutuelle.

2. En second lieu, les suggestions formulées par les deux Comités sont présentées en Conseil Communautaire pour validation.

3. En parallèle, un travail important est mené avec la CAF, partenaire financier par le biais de la CTG, Convention Territoriale Globale, que nous avons signée en 2019. Cette convention, comportant des engagements respectifs, en termes d'actions -Petite Enfance, Enfance et Jeunes- pour la CCVS, de contrôle et financiers pour la CAF, est la 1^{ère} signée dans notre département, et nécessite de nombreuses réunions entre les deux instances.

Une petite centaine d'emplois (temps pleins ou partiels) est ainsi gérée par la CCVS au service des écoles et des accueils de loisirs, donc au service des enfants et de leurs parents, engendrant des besoins et des exigences en termes de remplacement, et une réactivité sans faille.

Syndicat Intercommunal de la Piscine

La piscine créée grâce à la volonté des élus d'Etueffont, est gérée par un syndicat regroupant 41 communes.

Michel Kromer, président au début du mandat, a ensuite cédé sa place à Christian Coddet, élu de Giromagny.

Différentes problématiques budgétaires, sécheresse, extension du bâtiment, nous ont « occupés » de manière très importante, exigeant des efforts de communication avec les différentes communes, pourvoyeurs financiers de notre collectivité.

En tant que vice-présidente élue en charge de la partie scolaire, j'ai géré

- l'organisation de l'accueil des classes (relations avec les Enseignants et la Conseillère Pédagogique de la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale,
- l'organisation du transport par bus des écoles à la piscine.



Je me suis investie avec plaisir dans ces différentes délégations, espérant avoir contribué à la réussite des services concernés. Je remercie toutes les personnes avec qui j'ai travaillé au cours de ce mandat pour leur confiance, et leur engagement sans faille.

Je m'engage d'autre part à effectuer le lien avec les futurs élus qui auront en charge ces différentes thématiques afin que le suivi soit le plus efficace possible et ne mette pas en difficulté ni les usagers, ni les personnels dans l'accomplissement de leurs tâches.

...et quelques messages personnels...

Martine HAMELIN

Après avoir effectué un premier mandat avec Gérard Guyon, j'ai continué l'aventure avec René Bazin, maire très différent mais tout aussi compétent et efficace.

J'ai poursuivi mon travail au sein du Conseil Municipal Enfants et l'encadrement des jeunes élus lors des réunions et des sorties n'était pas toujours évident.

Lors de ma participation au Centre Communal d'Action Sociale je me suis rendue compte que la vie de nos concitoyens était parfois difficile et qu'il fallait les aider financièrement.

Déléguée à la fourrière, j'ai suivi l'amélioration des conditions de vie de nos amis à quatre pattes et j'ai transmis par le biais du bulletin communal, les tarifs de cet organisme.

Déléguée également à « **Territoire énergie 90** » (anciennement SIAGEP) j'ai pu constater l'efficacité de ce syndicat pour les groupements d'achat d'énergie, la maintenance de l'informatique communale et l'installation de bornes publiques pour la recharge des véhicules électriques.

Toutes ces charges m'ont fait assister à de nombreuses réunions ; je désire maintenant profiter de mon temps libre ; je resterai malgré tout bénévole à la forge-musée à laquelle je suis attachée depuis 1981 et au pressoir d'Étueffont.

Je souhaite bon courage à la future municipalité pour continuer les travaux engagés.

Jacques PETITJEAN

Ce mandat tire à sa fin : c'était le premier pour moi, ce sera le dernier.

Je puis maintenant affirmer que ce fut une belle expérience au service de mes concitoyens.

Car, toute action publique, à quelque niveau que ce soit, doit avoir pour objectif principal de corriger les inégalités que la naissance, la vie ou le système capitaliste créent ou accentuent dans nos sociétés. De manière très modeste, j'ai tenté d'œuvrer dans ce sens lors de ces 6 années passées au sein du Conseil municipal.

Être élu, c'est savoir s'engager, c'est savoir prendre ses responsabilités au moment opportun : je me suis engagé lorsque j'ai senti qu'il le fallait - l'arrivée des Réfugiés – en était un, j'ai choisi de faire preuve d'humanité et de bon sens. D'autres critiques pour le moins excessives ont été formulées et publiées qui visaient particulièrement mon Ami Hervé Grisey et moi-même, elles nous ont laissé de marbre...

Tout cela m'a valu en fait de superbes et solides amitiés, qui, si je n'avais, ces 5 dernières années traversé à titre strictement personnel bien des épreuves, m'auraient sans doute amené à poursuivre cette belle expérience de vie publique...

À l'issue de cette période, je me dis ne pas avoir assez donné. Je me dis également qu'à 71 ans, il est temps de « passer la main » à plus jeune et plus dynamique !

Je pars en me disant également que je suis assez fier de ce que, collectivement, nous avons réalisé.

Encore merci à toutes celles et tous ceux qui m'ont fait-et nous ont fait- confiance.

Jean Paul GRUEBER

Issu du monde associatif et élu en 1995 sur la liste de G. GUYON puis avec René BAZIN, j'ai découvert le monde d'un Conseil Municipal. La gestion et les problèmes de la commune et bien d'autres choses encore. Ce fut une expérience enrichissante, tant au point de vue personnel qu'humain. Je tiens à remercier tous mes collègues élus pour ces moments de labeur passés ensemble. Mais le rôle d'un conseiller Municipal ne se borne pas à assister aux réunions du Conseil Municipal ; en effet il y a les délégations, les commissions etc. ... (travail de l'ombre), auxquelles nous devons faire face. Chose que je pense avoir accomplie.

Aujourd'hui après 25 années au service de la commune le temps est venu de « passer la main » aux Jeunes de notre village, à eux de continuer (je l'espère) le chemin tracé par leurs prédécesseurs.

Merci à toutes celles et ceux qui m'ont fait confiance depuis 25 ans.

Hervé GRISEY

Être élu dans un village comme ÉTUEFFONT, c'est faire preuve d'un engagement de tous les instants, donner sans compter, avoir plusieurs casquettes, subir les affres des YAKA et FAUCON qui pensent qu'ils pourraient faire mieux et qui ne regardent que les présences aux réunions de conseil pour se

faire un jugement de l'action des uns et des autres. Critiquer est toujours plus facile que s'impliquer et rend aveugle lorsqu'il faut mesurer l'ampleur du travail effectué individuellement et collectivement. Un conseiller c'est souvent un travailleur de l'ombre qui a un métier et qui doit assumer, le soir ou le week-end, les tâches qu'il a acceptées de prendre, souvent au détriment de ses proches et amis. J'espère ardemment que l'équipe qui prendra les commandes demain saura s'appuyer sur le travail accompli sans le dénigrer, se l'appropriera en faisant la part des acquis et avancées incombant à leurs prédécesseurs et aura des idées innovantes et constructives pour le bien-être de tous.

Après 25 ans passés au service des autres, si je m'arrête aujourd'hui ce n'est pas parce que ce « job » me pèse, bien au contraire car ce fut un accomplissement riche en projets et rencontres. C'est uniquement parce qu'il est temps de passer la main pour m'occuper de mes proches. Curieusement les épreuves qu'il a fallu traverser et gérer, et qui pour certains pourraient être considérées comme une raison de mon départ, ont été au contraire des moments privilégiés, forts en amitiés et en rencontres constructives et positives. C'est avec une grande fierté que j'ai affronté l'épisode imposé des « migrants » dans notre village (se reporter au bulletin municipal 66 bis d'Avril 2016). C'est avec délectation que j'ai répondu aux calomnies distribuées dans les boîtes à lettres et ce toujours avec mon compère et ami Jacques PETITJEAN, découvert grâce à notre parcours commun au sein du conseil.

Enfin outre les accomplissements et résultats atteints tant au syndicat des eaux, qu'au Smictom et à la CCVS, le rétablissement d'un climat serein au sein du service administratif de la commune en toute fin de mandat, après une grosse tempête, est pour ma part mais aussi pour l'ensemble de l'équipe, le gage d'un passage de relais idéal pour une transmission optimale d'une mairie avec une situation saine, une trésorerie au beau fixe, des projets d'ampleur enclenchés.

Élisabeth BAHY

Après une rapide intégration au sein de l'équipe municipale, j'ai trouvé mes marques et je me suis sentie très à l'aise pour m'investir notamment auprès des enfants du CME (conseil municipal des enfants) et plus largement dans la vie du village. J'ai également participé activement aux différents projets mis en œuvre par notre Maire.

J'ai participé à deux mandats successifs différents dans leur fonctionnement et j'en ai retiré de nombreuses satisfactions.

Je laisse la place à une équipe nouvelle et lui souhaite pleine réussite.

Chantal PHILIPPON

Un cycle se termine.

J'ai été élue par les Taffions et Taffiones et en ai été extrêmement fière.

De simple élue (1989-1996), puis déléguée (fin du mandat 2008-2014), et adjointe au cours de ce mandat, je suis « montée en puissance » dans la prise en charge des dossiers qui m'étaient confiés au fil des années.

La confiance qui m'a été ainsi faite m'a amenée –c'est mon caractère– à m'investir sans discontinuer au cours de ces trois mandatures. En effet, je ne conçois pas, au risque de culpabiliser, de ne pas assumer à 100% les tâches confiées.

Je remercie très sincèrement celles et ceux, qui m'ont appris le rôle d'élue –ils ou elles se reconnaîtront-, m'ont « supportée » quelquefois, et m'ont accompagnée sur ce chemin à votre service.

Etre élu, c'est entre autres faire partie d'une équipe engagée et active. J'ai peut-être été trop exigeante, espérant des autres élus le même investissement, et je leur demande de m'en excuser.

Mais que d'amitiés et de moments forts au sein de ces équipes, enfouis dans ma mémoire...

Je remercie également les personnels pour leurs compétences et leur engagement sans faille au service des élus que nous sommes, s'adaptant aux demandes des uns et des autres, quelles qu'elles soient, et, pour ma part, dans des délais souvent très « serrés » !!!

Particulièrement investie au niveau du CCAS, instance qui permet d'avoir encore plus le souci des autres, de TOUT les autres- nos migrants en particulier- et de toutes celles et tous ceux qui vivent des situations difficiles chez nous, j'ai pu mesurer combien il fallait savoir être à l'écoute et être respectueux de chacune et de chacun, tout en essayant d'adoucir le quotidien des personnes en difficulté. Au cours des échanges intergénérationnels, que de bons moments partagés, dans la bonne humeur, riches de transmission de savoirs et de connaissances...

Les journées citoyennes ont été l'occasion de mesurer l'engagement des citoyens au service de la collectivité et de montrer que l'individualisme ambiant n'est pas une généralité...

Au sein du Conseil Municipal Enfants, le chemin de la citoyenneté par excellence, ou au service de écoles et du périscolaire, je mesure l'importance de l'action collective et de la tolérance. Que d'échanges enrichissants, que de remises en cause, que de choix difficiles et assumés, mais aussi que d'espoir dans l'avenir...

Et dans tous les domaines à gérer au sein de notre commune, où tout élu peut trouver sa place, exercer les compétences et savoirs qui lui sont propres au service de la collectivité, les échanges et les engagements m'ont permis de continuer à approfondir mes connaissances, par exemple les travaux, secteur dans lequel je n'étais pas particulièrement spécialiste !!!

Alors pourquoi ne pas continuer, me direz-vous ?

Personne n'est indispensable. Il est quelquefois bon de laisser à d'autres -à qui je souhaite d'éprouver le même enthousiasme au service de la population de notre village- le soin de gérer les affaires communales.

Les différentes tâches qui m'ont été confiées, tant au niveau de la commune qu'au niveau intercommunal ou syndical, ont été extrêmement chronophages, mais également tellement enrichissantes.

J'ai peut être donné, mais j'ai également beaucoup reçu et je vous en remercie.

Si difficultés il y a eu, elles m'ont amenée à une remise en question, ou un affermissement de ma position, en lien avec mon rôle de citoyenne au service de toutes et de tous.

Je pense aussi, qu'il est temps que je libère un peu de mon temps pour ma famille, que je remercie pour m'avoir laissé assumer ce rôle, quelquefois à leur détriment...

Mais je ne serai pas pour autant invisible dans le paysage d'Etueffont...

On ne se refait pas !!!!! Le bénévolat au sein des associations Taffionnes ou autres sera toujours un moteur pour moi ...

Je serai toujours attentive à la vie communale, et à ce que sera le futur de notre cité avec ce que nous laissons comme projets en cours.

Le CCAS et le Conseil Municipal Enfants seront toujours dans ma « ligne de mire », instances primordiales pour l'avenir...

Encore merci à toutes et à tous Bel avenir pour Etueffont, ses taffions et taffionnes, de tous âges et de toute condition... Que le collectif et le bien être, comme cela a été le cas pour nous, guide les futur(e)s et élu(e)s qui se porteront à vos suffrages d'ici quelques jours...

